

# Cazals, l'histoire du prof qui désobéit\*

Le **25 novembre 2008**, Bastien Cazals, enseignant et directeur d'une petite école maternelle à Saint-Jean-de-Védas, près de Montpellier, écrit une lettre.

*Monsieur le Président de la République,*

*Si je prends la liberté de vous écrire cette lettre, c'est qu'aujourd'hui, en tant qu'enseignant et directeur d'école comme en tant que citoyen, je suis en colère, proche de la révolte. Je ne peux plus me taire. Je me dois de réagir. [...]*

*En ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle, que reste-t-il de l'état républicain à la fois puissant et protecteur, comme de ses grandes missions d'intérêt public ? Plus grand chose : les idéologies en vogue étouffent la flamme républicaine tandis que les réformes en cours dépècent les derniers lambeaux des services publics. D'autres pourraient citer la justice, la santé ou la solidarité, je vous parlerai de ce que je connais, de ce que j'ai choisi : l'école primaire publique. [...]*

*La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration (article 15 de la DDHC de 1789) c'est pourquoi d'un fonctionnaire dévoué je me vois contraint de devenir un fonctionnaire désobéissant !*

*En conséquence, en tant qu'enseignant tout d'abord, je prends les décisions suivantes :*

- Je n'appliquerai pas les nouveaux programmes [...]*
- Je n'effectuerai pas l'aide personnalisée auprès des élèves [...]*
- Je ne déclarerai pas à l'administration mon intention de faire grève [...]*

*Ensuite, en tant que directeur, je prends les décisions suivantes :*

- Je ne participerai plus au fichage centralisé des écoliers via Base Elèves [...]*

*Enfin, en tant que simple citoyen en dehors de tout parti politique, je n'empêcherai pas la diffusion de ces prises de position professionnelles mais au contraire, tenterai de participer à l'émergence d'une résistance citoyenne et non-violente, porteuse d'un projet de société généreux et ambitieux [...] car notre République est en train de tourner le dos à ses dernières missions d'intérêt public... [...]*

*\* titre repris de l'émission « Les pieds sur Terre » diffusé le 3 septembre 2009 sur France Culture*

**Dès le 3 décembre 2008, il est convoqué par l'Inspection académique de l'Hérault.**

**Midi Libre**

Montpellier et sa région  
G.L. – 02/12/08

**AFFAIRE – L'instituteur convoqué après sa lettre à Sarkozy**

*Depuis quelques temps, il ne fait pas bon donner son opinion quand on est enseignant. Et Bastien Cazals vient de l'apprendre à ses dépens. [...]*



C. Mimaut  
03/12/08

**Réforme Darcos : quand les profs font de la résistance**

*Un directeur d'école était convoqué ce matin à l'inspection d'Académie à Montpellier. Il lui est reproché d'avoir fait acte de désobéissance pédagogique, dans une lettre adressée à Nicolas Sarkozy. Un courrier largement diffusé sur internet et dans lequel il annonce qu'il refuse de mettre en place les dernières réformes. [...]*

**MEDIAPART**  
LE JOURNAL

L. Fessard  
06/12/08

**Les profs informent Darcos de leur désobéissance**

*Convoqué, mercredi, à l'inspection académique de l'Hérault, Bastien Cazals est ressorti de l'entretien devant les caméras et une centaine de personnes venues en soutien «sans qu'il ait été question de sanction». Une fois les médias partis, jeudi, l'inspectrice de sa circonscription lui annonce une visite le lundi suivant «pour faire des constats».*

**@RRET SUR le neuf-quinze**  
**IMAGES** D. Schneidermann  
03/12/2008

**Bastien Cazals, retenez le nom**

*Bastien Cazals, le nom ne vous dit rien ? Normal, à l'heure où j'écris, pas un seul média national répertorié par Google News n'a évoqué ce directeur d'école maternelle des environs de Montpellier qui a écrit à l'Hyper [...].*

*Bastien Cazals entre en résistance. [...]  
Et son "Monsieur le président je vous fais une lettre", donc, vient de lui valoir convocation matinale. [...]*

**Le Monde.fr** 05/12/08

**"Monsieur l'inspecteur d'académie, nous refusons d'obéir !"**

*[...] Même motivation pour Bastien Cazals, directeur d'école primaire à Montpellier (Hérault) qui a, lui, adressé son message à Nicolas Sarkozy. Il lui annonce plusieurs "décisions", certaines prises en tant qu'enseignant (refus d'appliquer de nouveaux programmes, d'appliquer l'aide personnalisée, de se déclarer gréviste quarante-huit heures à l'avance...), et d'autres en sa qualité de directeur (renseignement du logiciel "Base élèves"...). Ces quelques lignes ont valu à l'enseignant une convocation à l'inspection d'académie, mercredi 3 décembre, alors qu'une centaine de personnes manifestaient à l'extérieur leur soutien au directeur d'école. [...]*

## Le 9 décembre 2008, tombe la première sanction !

**laGazette**demontpellier.fr

09/12/08

### Désobéissance : l'instituteur perd cinq jours de salaire

Mardi 9, Bastien Cazals est sanctionné par l'inspecteur d'académie pour n'avoir pas mis en oeuvre l'aide personnalisée dans l'école dont il est le directeur.

**Le Monde**.fr

L. Cédelle

10/12/08

### Une frange d'enseignants opte pour la désobéissance

La "désobéissance civile", façon insoumission, gagne les rangs de l'éducation nationale. Bastien Cazals, directeur de l'école maternelle Louise-Michel de Saint-Jean de Védas, près de Montpellier (Hérault) fait partie de ces nouveaux "objecteurs" de réforme. Et vient d'être informé mardi 9 décembre par sa hiérarchie qu'il était sanctionné d'un retrait de cinq jours de salaire pour n'avoir pas mis en oeuvre dans son école l'aide personnalisée, issue de la réforme de l'école primaire.

**le Parisien**

Aujourd'hui en France

C. Massonnet

13/12/08

### La punition de l'instituteur révolté de l'Hérault

Bastien Cazals, directeur de l'école maternelle Louise Michel, subit des retenues sur traitement par le rectorat parce qu'il refuse d'appliquer les nouvelles dispositions ministérielles.

**l'Humanité**

L. Mouloud

10/12/08

### Bastien Cazals, directeur « désobéisseur » Sa lettre à Sarkozy a fait le tour d'Internet. En réponse, l'administration lui a infligé des retenues sur salaire.

[...] C'était le 25 novembre dernier. Entre-temps, la lettre de ce jeune directeur d'école maternelle, expliquant pourquoi il refuse d'appliquer les réformes de Xavier Darcos, a fait le tour d'Internet. Elle lui a valu, en retour, une convocation à l'inspection académique. Et, depuis hier, une sanction financière : cinq jours de salaire en moins sur le mois de décembre ! Une première, alors que les lettres de « désobéissance » du même acabit se multiplient dans toute la France. Pas de quoi, pourtant, décourager Bastien Cazals. [...]

**LE FIGARO**

M-E. Pech

12/12/08

### Désobéissance de profs : de plus en plus de sanctions

La «désobéissance pédagogique» peut coûter cher. Une petite dizaine d'enseignants devraient subir une retenue sur leur salaire du mois de décembre en raison de leur refus d'appliquer la loi, selon le ministère de l'Éducation nationale. Bastien Cazals, directeur de l'école maternelle Louise-Michel de Saint-Jean-de-Védas (Hérault), en a déjà fait les frais puisqu'il a reçu lundi une lettre l'informant que son inspection d'académie «procéderait au retrait de 5/30e de son traitement pour manquement aux obligations de service», ce qui équivaut à «cinq jours de salaire en moins, soit 294 euros» en décembre.

**le JDD**.fr

le journal du dimanche au quotidien

G. Le Caisne

14/12/08

### Les profs veulent s'opposer autrement

[...] Avec toujours la crainte de sanctions : fin novembre, Bastien Cazals, instituteur de Montpellier, écrivait à Nicolas Sarkozy pour lui annoncer qu'il n'appliquerait pas les nouveaux programmes et n'assurerait pas les aides personnalisées. Mercredi, l'administration a annoncé qu'elle lui retirerait une partie de son salaire de décembre. [...]

## Le 12 décembre, de nouveaux retraits de salaire sont ordonnés...

**MontpellierPLUS**

Brèves 15/12/08

### Nouvelle sanction

*Vendredi, à l'occasion de sa troisième visite de la semaine, l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Gignac a apporté une seconde lettre de l'Inspecteur d'Académie alourdissant la sanction infligée mardi dernier à Bastien Cazals [...]*

**Libération.fr**

M. Piquemal  
12/12/08

### Les profs «désobéisseurs» sanctionnés

*Parce qu'ils refusent ouvertement d'appliquer les réformes Darcos, une dizaine d'instits ont des pénalités de salaire. La résistance s'organise sur la toile.*

*Bastien Cazals, directeur d'une école maternelle près de Montpellier, l'a appris aujourd'hui: il perdra huit jours de salaire en décembre pour «refus d'obéir». Comme lui, de plus en plus d'enseignants entrent en résistance contre les réformes Darcos en refusant de les appliquer. Et en le faisant savoir. [...]*

## Le 16 décembre, une procédure disciplinaire est ouverte !

**VousNousILS.FR**  
Quand la vie éducative se conjugue au pluriel

16/12/08

### Montpellier : procédure disciplinaire contre un directeur d'école "en résistance"

*[...] La semaine dernière, le recteur de l'académie de Montpellier, Christian Nique, avait indiqué que le salaire de M. Cazals serait amputé car il "ne faisait pas son travail". Selon M. Cazals, cette amputation s'éleverait à près de la moitié de ses émoluments en décembre. Mardi, l'inspectrice de circonscription lui a remis une lettre indiquant qu'une procédure disciplinaire était ouverte à son encontre. L'inspecteur d'académie, Paul Jacques Guyot, a souligné que M. Cazals doit faire "son travail complètement". Les procédures disciplinaires peuvent être suivies d'un avertissement, d'un blâme ou d'une révocation selon la gravité des faits. [...]*

## Le 17 décembre, malgré cette acharnement sur un seul, le mouvement devient collectif.

**Libération.fr**

M. Piquemal  
17/12/08

### «Je m'engage à arrêter l'aide personnalisée»

*Entre 150 et 200 enseignants se sont rassemblés cet après-midi devant le rectorat de Montpellier, pour remettre un total de 383 lettres de désobéissance signées et adressées à l'inspecteur d'académie de l'Hérault. [...]*  
*«C'est la preuve que je ne suis pas un cas isolé», a souligné Bastien Cazals, qui s'est vu retirer 8 jours de son salaire de décembre et envers qui une procédure disciplinaire a été ouverte hier.*

**Midi Libre**

Montpellier et sa région  
S.C. – 18/12/08

### Cazals n'est plus seul, l'inspecteur est "dérouté"

*Hier, 384 lettres de désobéissance ont été déposées au rectorat sur le modèle Cazals. Un ultimatum est lancé.*

**l'Humanité**

E. Martinez  
18/12/08

### Les désobéisseurs ne faiblissent pas

*Répression et soutien accrus pour Bastien Cazals, directeur d'école, convoqué aujourd'hui au rectorat.*

## Le 19 décembre 2008, veille des vacances scolaires, c'est un coup de théâtre : les sanctions sont levées... puis rétablies !

**VousNousIls.fr**  
Quand la vie éducative se conjugue au pluriel

20/12/08

### Hérault : levée des sanctions à l'encontre d'un directeur d'école entré en "résistance"

*"L'inspecteur d'académie informe de la levée de toutes les sanctions à l'égard de Bastien Cazals qui a pris l'engagement de reprendre la totalité de son service", a annoncé [vendredi] l'Inspection académique, sans autre commentaire.*

**VousNousIls.fr**  
Quand la vie éducative se conjugue au pluriel

20/12/08

### Hérault : l'inspection académique rétablit les sanctions contre un enseignant récalcitrant

*Bastien Cazals, directeur d'une école maternelle de Saint-Jean-de-Védas, "n'a pas tenu ses engagements, nous revenons donc sur la décision de passer l'éponge sur les sanctions", a déclaré à l'AFP l'inspecteur d'académie [...].*

**Libération.fr**

20/12/08

### L'institut désobéissant prend une deuxième punition

*Hier, le Rectorat annonçait le retrait des sanctions, après une négociation entre le Recteur et des représentants du Snuipp 34 jeudi, à l'issue de laquelle Bastien se serait engagé à reprendre l'aide personnalisée en janvier. Mais en fin de soirée, le Recteur Christian Nique est revenu sur sa décision, après avoir lu les propos de Bastien Cazals sur son blog.*

## Dès la reprise, en janvier 2009, la répression se confirme.

**Montpellier journal**

06/01/09

### "Un fonctionnaire, il obéit aux instructions de la République"

*[...] Bon quand il faut réprimer, on réprime mais le but final c'est qu'ils fassent. Que l'enseignement soit dispensé selon les règles édictées par la République. Le but n'est pas de donner des sanctions mais quand il faut donner des sanctions, il faut donner des sanctions", a déclaré l'inspecteur d'académie de l'Hérault. [...]*

la Marseillaise

**Hérault du jour**

10/01/09

### "Acharnement", estime le SNUipp, qui appelle à la grève

*L'inspecteur d'académie retire – sous conditions – les sanctions contre les deux directrices et se prépare à alourdir celles de Bastien Cazals. [...] Il confirme que 12 journées lui seront enlevées de son salaire pour le mois de décembre (pour une demi-heure non faite chaque jour). "Je ne reviendrai pas là-dessus", affirme-t-il tout en notant qu'il aurait pu "lui retirer son poste de directeur". [...]*

## Le 18 mai 2009, sa sanction financière est triplée !

la Marseillaise

**Hérault du jour**

23/05/09

### Une sanction financière illégale ?

*Mardi, pour la onzième fois en six mois, Bastien Cazals a reçu la visite de son inspectrice de circonscription, venue lui porter un courrier de l'Inspecteur d'Académie lui annonçant le retrait de 24 jours de salaire pour la période de janvier à mai, qui s'ajouteront aux 12 jours déjà retirés pour décembre, toujours au motif que l'aide personnalisée n'est pas effectuée réglementairement. "Au-delà de l'importance de la somme qui sera retirée (environ 1400 euros), indique Bastien Cazals, cette sanction financière pose à nouveau la question du cadre légal dans lequel elle est censée s'inscrire: les sanctions financières ne sont pas prévues par le code de la fonction publique." [...]*

## Le 23 juin 2009, sa liberté d'expression est bafouée !



25/06/09

### Cazals privé de presse

[...] "Cet ordre est manifestement contraire à l'article 6 de la loi du 13 juillet 1983 sur les droits d'opinion et d'expression des fonctionnaires, comme le rappelle sur son blog Anicet Le Pors, auteur de la loi transformant les fonctionnaires en citoyens et non plus en sujets", riposte l'enseignant.



01/07/09

### Vendredi : Taisez-vous !

Le célèbre directeur de l'école de Saint-Jean-de-Védas a reçu un courrier de l'inspecteur d'académie de l'Hérault lui intimant "l'ordre de ne plus communiquer avec aucun média pour tout sujet ayant rapport avec ses fonctions". Ni une, ni deux, ce dernier a pris sa plume pour nous en avertir ! Décidément, il n'en finit pas de désobéir, le petit Bastien.



26/08/09

### Enseignants : après le bâton, le baillon

L'Education nationale n'aime pas les éléments réfractaires. Dernier coup d'éclat : une lettre à Bastien Cazals lui interdisant de parler aux médias. [...]

## Le 1er juillet 2009, une double procédure disciplinaire est ouverte.



02/07/09

### Bastien Cazals, un "désobéisseur" de plus au piquet

Mercredi 1er juillet, il a appris la décision de l'inspecteur d'académie de l'Hérault, d'engager contre lui une procédure disciplinaire ainsi qu'une procédure de retrait de son emploi de directeur. [...] Déjà puni d'un retrait de 36 jours de salaire, il s'était vu interdire fin juin par son inspection académique toute communication dans les médias. [...]



C. Bonrepaux  
06/07/09

### Le ministère sanctionne les enseignants qui n'appliquent pas les réformes

Erwan Redon, le 7 juillet, et Alain Refalo, le 9, sont convoqués devant la commission administrative paritaire départementale siégeant en conseil de discipline. Ce sera bientôt le cas de Bastien Cazals. [...]



V. Soulé  
07/07/09

### Les désobéisseurs dans le collimateur

[...] Une autre figure du mouvement, Bastien Cazals, directeur d'école à Saint-Jean-de-Védas, dans l'Hérault, est, lui, sous le coup d'une double procédure disciplinaire. Son inspecteur d'académie a engagé des démarches pour le destituer de son poste et pour lui infliger un blâme. [...]



L. Mouloud  
08/07/09

### Les "désobéisseurs" à la case sanction

[...] Visé lui aussi par une procédure disciplinaire, Bastien Cazals a ainsi perdu plus d'un mois de traitement. Et pourtant, loin de se tourner les pouces pendant le temps dévolu à l'aide personnalisée, ce directeur d'école de l'Hérault menait des activités artistiques et éducatives avec les enfants... [...]

## Dès le 7 juillet 2009, un blâme est prononcé...

L'intégralité des articles de presse est disponible sur  
<http://uneecolepourvictorethugo.hautetfort.com/>

## Ensuite, le 27 août 2009, quelques jours avant la rentrée scolaire la fonction de directeur lui est retirée !



27/08/09

### Deux directeurs d'école "désobéisseurs" démis de leur fonction

*"Les emplois de directeur ont été retirés" à Bastien Cazals, directeur d'une école à Saint-Jean-de-Védas, et Isabelle Huchard, directrice d'une école à Saint Christol. C'est ce qu'a indiqué ce jeudi l'Inspection académique, à l'issue d'une réunion de la Commission académique paritaire départementale. "Toutefois, les deux enseignants ne sont pas mutés", a-t-elle précisé. [...]*

MEDIAPART  
LE JOURNAL

25/06/09

### Base-élèves : deux directeurs d'école "désobéisseurs" à nouveau démis

*Bastien Cazals, directeur d'une école à Saint-Jean-de-Védas, et Isabelle Huchard, directrice d'une école à Saint Christol, ont perdu leur "emploi de direction". [...]*



E. Martinez  
28/08/09

### Les "désobéisseurs" présentent leur charte

*[...] Cette université d'été inédite se tenait dans un département où deux directeurs d'école, Bastien Cazals et Isabelle Huchard, sont menacés d'être démis de leur fonction par l'inspecteur d'Académie, Paul Jacques Guiot. Leur faute : avoir refusé de renseigner le fichier "Base élèves". Invité sur l'antenne de France Bleu Hérault hier matin, Paul Jacques Guiot évoquait "une mesure de salubrité publique". Ajoutant à ses propos provocateurs : "Nous les gardons parce qu'on leur donne une chance d'entendre raison." [...]*

## Enfin, le 10 décembre 2009, sa promotion est refusée...



11/12/09

### Les Représentants du personnel quittent la séance de la CAPD du 10 décembre

*En préalable à l'examen des promotions, l'Inspecteur d'Académie a fait savoir qu'il prononçait la suspension des promotions de 6 collègues en attente de procédure règlementaire. [...]*  
*Les Représentants du Personnel refusent cette nouvelle démonstration d'autoritarisme, s'assimilant à une double peine, et demande fermement le retour à des pratiques paritaires règlementaires. [...]*

Le café pédagogique  
Toute l'actualité pédagogique sur Internet

16/12/09

### Bastien Cazals à nouveau sanctionné

*[...] L'Inspecteur d'académie de l'Hérault vient unilatéralement de décider de suspendre la promotion à laquelle il avait droit. Les élus Snuipp, Se Unsa et Sud estiment qu'il s'agit d'une mesure arbitraire. [...]*

## Début 2009, Bastien Cazals avait engagé les premiers recours auprès du Tribunal administratif de Montpellier.

### Montpellier journal

J-O. Teyssier 12/01/09

#### Bastien Cazals devant la justice

[...] Le directeur désobéissant annonce son intention de contester, devant le tribunal administratif, la sanction qui lui a été infligée par l'inspection académique de Montpellier. [...]

### Midi Libre

J. Carrière  
25/02/09

#### Bastien Cazals vient de saisir le tribunal

[...] Comme annoncé début janvier donc, l'enseignant de Saint-Jean-de-Védas a déposé un recours déposé par Mes Ruffel et Mazas, avocats au barreau de Montpellier, pour contester la décision de l'inspecteur académique de l'Hérault de procéder à des retraits de salaire injustes et disproportionnés. [...]

## Le 9 juillet 2009, le Juge des référés suspendait une partie des retraits de salaire...



10/07/09

#### Suspension des retenues sur le salaire d'un directeur d'école

[...] Le tribunal a estimé notamment que "les modalités des obligations de service que devait exécuter M. Cazals" n'avaient "pas été précisées", ceci étant "de nature à faire naître un doute sérieux quant à la légalité de la décision attaquée". [...]

laGazette demontpellier.fr 15/07/090

#### Cazals gagne contre l'Education nationale

[...] Jeudi 9, Bastien Cazals instituteur désobéissant, directeur de l'école Louise Michel de Saint-Jean-de-Védas, obtient gain de cause auprès du tribunal administratif de Montpellier. [...] Le ministère de l'éducation nationale se pourvoit en cassation.

## ... mais le 17 mars 2010, suite au pourvoi du ministère, le Conseil d'Etat annulait cette suspension...

### LE FIGARO.fr

24/03/10

#### Un "désobéisseur" condamné

Un des leaders des "désobéisseurs" qui refusent d'appliquer à la lettre certaines réformes du primaire [...] a été condamné le 17 mars par le Conseil d'Etat, qui a confirmé un retrait de salaire à son encontre. [...] Le Conseil d'Etat a annulé une ordonnance du 9 juillet dernier suspendant une retenue de 24 jours sur le salaire de M. Cazals [...].



24/03/10

#### Le "désobéisseur" Bastien Cazals condamné par le Conseil d'Etat

[...] Le Conseil d'Etat confirme cette retenue sur salaire d'un montant équivalent à 1.400€. [...] L'enseignant a estimé que la décision du Conseil d'Etat était "politique". "Il fallait essayer de freiner ce mouvement d'enseignants résistants", a-t-il analysé. [...]

## Le 7 septembre 2011 à 10h, 6 recours passent en audience au Tribunal administratif de Montpellier... verdict à suivre.



# Je suis prof et je désobéis

BASTIEN CAZALS

Indigènes Editions



**Bastien Cazals**, 35 ans, est directeur d'une école maternelle à Saint-Jean-de-Védas, près de Montpellier. Après son diplôme d'ingénieur (ENSGI), il choisit, en 2002, pour échapper à la logique du chiffre d'affaires auquel son métier le prédestine, de devenir professeur des écoles.

Depuis la publication de **sa lettre au Président de la République** en novembre 2008, il est l'un des **porte-parole de la contestation des enseignants** et des parents d'élèves contre des réformes qu'ils estiment contraires à l'esprit de l'école publique.

Il a été classé par le magazine *Les Inrockuptibles* comme une des personnalités qui a marqué l'année 2008.

En février 2009, les Editions Indigènes l'invitent à écrire **un livre, intitulé *Je suis prof et je désobéis*, prolongement de sa lettre**, dans lequel il révèle **l'état de l'école aujourd'hui, un désastre républicain** à ses yeux, dont la gravité l'a conduit à prendre le chemin de la désobéissance.

Un acte réfléchi et conscient, comme un écho à l'Appel des Résistants aux jeunes générations, lancé le 8 mars 2004 - notamment par Stéphane Hessel, Raymond et Lucie Aubrac.

**Sanctionné dès décembre 2008** par l'Inspection Académique de l'Hérault qui lui retire 12 jours de salaire, les annule puis se ravise, rajoute 24 jours au mois de juin, semant **la confusion jusqu'aux plus hauts niveaux de l'administration**, Bastien Cazals, soutenu par un mouvement qui prend rapidement une ampleur considérable auprès des enseignants, des parents et des médias, porte l'affaire auprès de **la justice, qui lui donne gain de cause** le 9 juillet dernier.

A quelques jours de la rentrée scolaire 2009-2010, **sa fonction de Directeur lui est retirée** en commission disciplinaire.

Aujourd'hui, plus fort que jamais, **le combat de Bastien Cazals et des quelques 3000 enseignants** à travers la France qui se reconnaissent en lui et sont poussés à la désobéissance appellent, comme lui, à **des États Généraux pour sauver l'école**.

<http://uneecolepourvictorethugo.hautetfort.com>